FNEC FP FO
ACADÉMIE DE BORDEAUX

DÉCLARATION FNEC-FP-FO
CTA DU 8 FÉVRIER 2022
Académie de Bordeaux

Madame la Rectrice,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

DGH

Les comités techniques se suivent et se ressemblent… En effet, la semaine dernière, entre les 5 CTSD et le CTA de repli, nous avons une nouvelle fois assisté à un dialogue de sourds. Nos militants ont dépensé beaucoup d'énergie pour tenter de faire corriger le tir quant aux moyens donnés aux EPLE. Malheureusement, malgré les meilleurs argumentaires du monde qui ont pu être avancés lors des débats, rien n'y fit. Les autorités académiques ont campé systématiquement sur leurs positions sans même parfois faire un effort pour tenter de justifier leurs décisions subjectives. Pire, lors de ces CTSD, nos militants ont aussi parfois été obligés de réclamer du respect pour les personnels. Il est très difficile d'admettre que ceux qui décident du quotidien professionnel des personnels et de l'avenir de nos jeunes, puissent tenir des propos qui ne correspondent en rien à la réalité de ce que vivent les personnels ?

Le constat est là. Dans tous les départements les DGH ne sont pas satisfaisantes. Dans les lycées, la « marge » très insuffisante ne permettra pas d'éviter la fermeture de spécialités et les diminutions du nombre d'heures postes pour certains collègues. Nous constatons toujours que les élèves des dispositifs ULIS ne sont pas comptabilisés dans les effectifs ce qui conduira à avoir des classes à plus de 30 élèves dans certains collèges, et empêchera les dédoublements nécessaires notamment en CAP dans les SEP et LP. Madame La Rectrice, dans ces conditions, comment accueillir dignement ces élèves à besoins particuliers ? Dans nos LP et SEP, les DGH insuffisantes obligent parfois à des regroupements de classes ayant des spécialités très éloignées.

En Gironde, la 3ème langue vivante n'est pas financée en collège. Ainsi, des heures de groupes de langues ou de sciences disparaîtront ! A moins que ce ne soit les lettres classiques ou les classes européennes qui en soient victimes.

Nous constatons que les taux d'HSA sont parfois encore trop importants et que cela va conduire inévitablement à de nouvelles suppressions de postes, mais aussi à des compléments de service pour davantage de collègues.

Madame La Rectrice, sur les DGH, les revendications de la FNEC FP-FO sont claires :

- **Les élèves d'ULIS doivent compter dans les effectifs des classes ;**
- **Les taux d'HSA doivent être réduits de manière significative ;**
- **Les DGH des EPLE doivent être abondées en heures poste afin d'éviter des compléments de service et de permettre la continuité des projets dans les établissements.**

Concernant plus particulièrement les SEGPA, nous avons constaté dans 4 départements sur 5 la volonté de l'autorité académique de mettre en place le « Parcours Avenir » au détriment des heures de découverte professionnelle. Concrètement, les dotations horaires des SEGPA, en baisse pour la rentrée 2022, ne permettront plus le dédoublement de toutes les heures d'atelier. Ainsi, ce seront 33% de ces heures qui devraient être remplacées par des heures d'enseignement en classe entière. En Gironde, après avoir montré que l'Histoire des SEGPA n'avait pas de secret pour elle, l'autorité académique a assumé pleinement sa décision en arguant que pour éviter ensuite les décrochages de ces élèves en CAP, il fallait que les élèves fassent moins d'atelier et davantage de travail sur leur orientation professionnelle. Dans les Landes, on apprend que « ces élèves n'ont pas vocation à apprendre un geste professionnel »… Soyons sérieux ! Nous savons tous que cet enseignement professionnel, assuré en effectif réduit, apporte à ces élèves une confiance en eux, une méthode et un cadre de travail. Il les amène ainsi à envisager progressivement et sereinement leur avenir professionnel. Cette réduction d'un tiers de l'enseignement en atelier pour ces élèves est un nouveau coup porté aux plus fragiles. C'est absolument inadmissible !

Et cette décision aura aussi des conséquences sur nos collègues PLP. En effet, avec ces réductions d'horaires d'atelier, les autorités académiques précarisent la situation de nos collègues qui, compte-tenu de leurs obligations règlementaires de service hebdomadaire, seront alors contraints de compléter leur service, soit au collège dans une autre discipline que celle de leur recrutement, soit dans un autre établissement, LP ou SEGPA, parfois très éloignés de leur établissement initial. Mettre des enseignants dans de telles conditions de travail, c'est dégrader la qualité de leurs enseignements et indirectement celle d'étude des élèves les plus fragiles.

Une fois de plus, nous sommes donc obligés de constater qu'entre les discours et les actes, l'autorité académique fait le grand écart et manque de cohérence.

Nous demandons que tous les moyens soient redonnés aux SEGPA, afin que nos collègues puissent assurer la mise en œuvre correcte de la politique d'accueil des élèves à besoins particuliers et celle de l'inclusion.

Baccalauréat

150 militants venus de toute la France se sont réunis à Paris au siège de la Confédération FO le 4 février 2022, afin de participer à la conférence organisée par la FNEC-FP-FO et le SNFOLC pour le retour à un Baccalauréat national.

Après les prises de parole des secrétaires généraux de la Confédération Force Ouvrière, de la FGF-FO et de syndicats de la FNEC-FP-FO, de nombreux militants, des représentants des associations de spécialistes, des messages transmis par d'autres organisations syndicales sont venus pour partager le constat que le Bac du Ministre Blanquer devait être purement et simplement abandonné. Les épreuves terminales, nationales et anonymes doivent être rétablies dès la session de 2022.

Jamais une réforme du lycée et du baccalauréat n'aura subi autant de réajustements successifs depuis sa mise en œuvre en septembre 2019. E3C, contrôle continu intégral, contrôle continu partiel, report des épreuves de spécialités, suspension de l'attestation de langues, etc.

Session après session, cette réforme s'est heurtée à la mobilisation des enseignants et des lycéens : rétention des notes et grève des jurys en 2019 (avant même sa mise en œuvre), mobilisation contre les E3C en 2020, grève des correcteurs et des jurys en 2021.

Pandémie ou pas, le Bac du Ministre Blanquer et Parcoursup sont des facteurs de désorganisation et d'inégalités.

Deux semaines après la grève massive du 13 janvier, le Ministre a été contraint de faire des annonces, notamment le report des épreuves de spécialité de mars à mai.

Election présidentielle ou pas, la FNEC-FP-FO considère que les conditions sont réunies pour obtenir le rétablissement des épreuves nationales, terminales et anonymes du baccalauréat, diplôme national et premier grade universitaire.

Personnel administratif

Les personnels administratifs du rectorat semblent toujours en grande difficulté. En tout cas, nous constatons qu'ils ne sont toujours pas en mesure de répondre de manière satisfaisante aux sollicitations des personnels. Ceci nous inquiète grandement, car nous savons que ce sont leurs conditions de travail très dégradées qui en sont essentiellement la cause ! Madame La Rectrice, nous affirmons que nos collègues des DSDEN et du Rectorat ne sont pas assez nombreux pour assurer l'ensemble de leurs missions. Un plan de recrutement massif est nécessaire, ainsi que la titularisation des contractuels en poste pour certains d'entre eux depuis de nombreuses années. Le manque de personnel administratif dans l'académie est criant depuis trop longtemps, que ce soit en service déconcentré ou en ELPE.

Mouvement des professeurs des écoles

La FNEC-FP FO constate qu'aucune des revendications portées par l'ensemble des organisations syndicales au groupe de travail préparatoires à ce CTA ne sont considérées.

Vous persistez à retenir l'ancienneté dans l'éducation nationale (ANE) au détriment de l'ancienneté générale des services (AGS) comme élément du barème. De fait, les anciens contractuels sont pénalisés, tout comme les fonctionnaires venant d'autres ministères. Cela est en totale contradiction avec les orientations ministérielles visant à promouvoir la mobilité. Quand au tirage au sort pour départager les ex aequo… La FNEC-FP-FO reste bouche bée face à une telle ineptie.

Concernant la formulation des vœux, alors que l'application ministérielle le permet, vous refusez à nos collègues le droit de faire un nombre conséquent de vœux alors que cela permettrait à davantage de collègues d'être affectés sur des supports choisis. En contrario, vous prenez la décision incompréhensible d'imposer à chaque participant en mouvement obligatoire de formuler 5 vœux sur des secteurs contraints sur lesquels ils seront éventuellement affectés faute de mieux et ce à titre définitif !

Vous maintenez la possibilité pour les DASEN de recourir au profilage de poste pour les classes dédoublées. Vous n'ignorez pourtant pas que la cour d'appel administrative de Marseille dans son arrêt du 27 septembre 2021 a caractérisé ce dispositif de profilage d'illégal et a clairement exposé que les postes du dispositif « classe dédoublée » en REP ou REP + ne correspondent pas, en tout état de cause, aux postes à exigence particulière ou aux postes à profil.

Nos collègues sont épuisés, cela fait des mois qu'ils font fonctionner les écoles dans des conditions impossibles. Il serait inacceptable qu'un seul d'entre eux soit écarté du moindre poste. Il serait inacceptable de semer de nouveau le chaos dans les écoles avec ces mesures de profilage de postes qui n'ont aucune légitimité, ni légalité.

Madame la Rectrice, nous vous demandons d'accéder aux revendications portées par l'ensemble des organisations syndicales présentes pour le mouvement des professeurs des écoles : abandon du profilage des postes, maintient de l'AGS comme élément principal du barème, augmentation du nombre de vœux possibles, aucune nomination à titre définitif sur des vœux contraints.

Avant de terminer et de rappeler quelques-une de nos revendications, nous souhaitons vous dire Madame La Rectrice que nous regrettons que les autorités académiques ne soient pas assez réactives aux inquiétudes et souffrances exprimés parfois de manière très forte par les personnels. Oui, nous pensions qu'un engagement avait été pris afin que les problématiques de sécurité et de laïcité dans nos établissements soient traitées en urgence et avec efficacité. Visiblement il n'en est rien si on en croit ce qui s'est passé récemment notamment dans des établissements de la métropole bordelaise.

Nous pensons par exemple à un problème de port d'un signe religieux de plusieurs élèves dans une classe du lycée Brémontier où il a fallu que notre organisation intervienne pour qu'un semblant de réponse soit donné après plus de 2 semaines de silence…

Nous pensons également à la situation des personnels du collège de Lapierre de Lormont qui après avoir fait des constats de violences répétées et croissantes, constats restés sans réponse, ont vu la voiture d'un collègue, garée sur le parking fermé de l'établissement, brûler au début d'un conseil de classe. Nos collègues ont été obligés d'exercer leur droit de retrait durant 2 jours avant de pouvoir être reçus par l'autorité académique à la DSDEN de Gironde afin d'exposer leurs revendications : une DGH identique à celle de l'année passée (diminution de 6h prévue à ce jour), 2 postes d'AED pérennes, un poste de personnel de loge, une gestion plus stricte des incivilités qui se produisent à l'intérieur de l'établissement, une infirmière à temps plein, un remplacement de PLP pour la SEGPA et une demi-journée banalisée pour évoquer collectivement leurs difficultés. Là aussi, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur de la situation (les EMS restent jusqu'à fin février et un AED supplémentaire jusqu'en juillet).

Madame la Rectrice, la FNEC-FP-FO vous demande de prendre à nouveau l'engagement que toutes les situations de violence et d'atteinte à la laïcité seront traités en urgence et sans que les autorités académiques s'emploient à minimiser les faits.

Pour terminer, la FNEC-FP-FO demande :

- Une augmentation immédiate des salaires, notamment par l'augmentation pour tous de 22% de la valeur du point d'indice
- Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services !
- Toutes les créations de classes, d'heures et de postes nécessaires ;
- L'abrogation de la réforme du collège et du lycée ;
- De réelles mesures de protection pour les personnels et les élèves !
- Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et les AED.

« Résister, revendiquer, reconquérir. »

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
Olivia Queysselier, Philippe Roche,
Reynald Diranzo, Eric Mouchet.